

RCS : ST MALO Code greffe : 3502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST MALO atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00486 Numéro SIREN : 753 226 026 Nom ou dénomination : A L'ABORD'AGES LA MORANDAIS

Ce dépôt a été enregistré le 10/07/2020 sous le numéro de dépôt 2361

Greffe du tribunal de commerce de Saint Malo



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 10/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/2361

Déposant :

Nom/dénomination : A L'ABORD'AGES LA MORANDAIS

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 753 226 026

N° gestion : 2012 B 00486

A L'ABORD'AGES LA MORANDAIS
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1.000 Euros
Siège social : 14 A rue de la bise 22100 TADEN
753 226 026 RCS SAINT-MALO

**BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ANNEXE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**



Certifié conforme



A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS A L'ABORD'AGES LA MORANDAI
14A RUE DE LA BISE
22100 TADEN

relatifs à l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	118 488 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	365 670 Euros
- Résultat net comptable,	2 566 Euros

Fait à CESSON SEVIGNE
Le 19/03/2020

Samuel LOPEZ
CHEF DE MISSION

Gwenolé LE PROVOST
Expert-comptable

BENDA JUBRE & ASSOCIES 3E rue de Paris Bâtiment Atalis 2 35510 CESSON SEVIGNE



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	424	49	375		375	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	9 708	6 496	3 212	4 426	-1 214	-27.43
	Autres immobilisations corporelles	17 361	9 890	7 471	7 276	194	2.67
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	31		31	31		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	6 111		6 111	6 111		
Total II		33 635	16 435	17 200	17 844	-645	-3.61
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	1 765		1 765	645	1 120	173.70
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	88 813		88 813	53 817	34 996	65.03
	Autres créances	5 224		5 224	24 250	-19 025	-78.46
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	5 316		5 316	5 828	-512	-8.79
	Charges constatées d'avance (3)	170		170		170	
	Total III	101 288		101 288	84 539	16 749	19.81
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		134 923	16 435	118 488	102 384	16 104	15.73

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

6 111

Dossier N° 001760 en Euros.

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

BENDA JUBRE & ASSOCIES

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000	1 000		
	Réserves				
	Réserve légale	100	100		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves		7 507	-7 507	-100.00
	Report à nouveau		-75	75	100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 566	3 684	-1 118	-30.35
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	3 666	12 216	-8 550	-69.99
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	66 389	8 222	58 167	707.48
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 200	2 943	-1 743	-59.23
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 965	39 140	-14 175	-36.22
	Dettes fiscales et sociales	15 757	26 863	-11 106	-41.34
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	1 011	13 000	-11 989	-92.22
	Produits constatés d'avance (1)	5 500		5 500	
	Total IV	114 822	90 168	24 655	27.34
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	118 488	102 384	16 104	15.73

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

114 822 90 168



[Signature]

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Charges à payer	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 118 488.10 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 365 670.20 Euros et dégageant un bénéfice de 2 565.79 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			424
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	9 708		
Installations générales agencements aménagements divers	1 460		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	14 482		2 621
TOTAL	25 650		2 621
Autres participations	31		
Prêts, autres immobilisations financières	6 111		
TOTAL	6 142		
TOTAL GENERAL	31 792		3 045

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			424	424
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			9 708	9 708
Installations générales agencements aménagements divers			1 460	1 460
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 203	15 901	15 901
TOTAL		1 203	27 069	27 069
Autres participations			31	31
Prêts, autres immobilisations financières			6 111	6 111
TOTAL			6 142	6 142
TOTAL GENERAL		1 203	33 635	33 635

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles		49		49
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 282	1 214		6 496
Installations générales agencements aménagements divers	170	147		317
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 496	2 280	1 203	9 573
TOTAL	13 948	3 641	1 203	16 386
TOTAL GENERAL	13 948	3 690	1 203	16 435

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	49				
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 214				
Instal.générales agenc.aménag.divers	147				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 280				
TOTAL	3 641				
TOTAL GENERAL	3 690				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	6 111	6 111	
Autres créances clients	88 813	88 813	
Personnel et comptes rattachés	9	9	
Divers état et autres collectivités publiques	2 635	2 635	
Groupe et associés	2 137	2 137	
Débiteurs divers	444	444	
Charges constatées d'avance	170	170	
TOTAL	100 319	100 319	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	66 389	66 389		
Fournisseurs et comptes rattachés	24 965	24 965		
Personnel et comptes rattachés	5 554	5 554		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 906	7 906		
Autres impôts taxes et assimilés	2 297	2 297		
Autres dettes	1 011	1 011		
Produits constatés d'avance	5 500	5 500		
TOTAL	113 622	113 622		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	100			100

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	221
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 082
Dettes fiscales et sociales	9 134
Total	18 437

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code de Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social		1 000	1 000	1 000	1 000
Nbre des actions ordinaires existantes			100	100	100
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes		291 834	317 714	350 498	365 670
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		4 982	3 733	6 924	1 608
Impôts sur les bénéfices					-4 648
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		1 660	388	3 684	2 566
Résultat distribué					3 609
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions			37.33	69.24	62.56
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions			3.88	36.84	25.66
Dividende distribué à chaque action					36.09
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	5				
Montant de la masse salariale de l'exercice		132 860	145 917	160 025	192 299
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice		33 821	45 589	40 789	39 564

A L'ABORD'AGES LA MORANDAIS
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1.000 Euros
Siège social : 14 A rue de la bise 22100 TADEN
753 226 026 RCS SAINT-MALO

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 25 JUIN 2020

Comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

.../...

TROISIEME DECISION

L'Associée Unique, après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 2.566 euros, décide de l'affecter de la façon suivante :

Bénéfice2.566 euros

Affectation :

- La totalité au poste « Autres réserves »**2.566 euros**
Ce qui porte le solde de ce poste à la somme de 2.566 €

Compte tenu de cette affectation, et après prise en compte de la décision précédente, les capitaux propres de la Société s'élèvent à la somme de 3.566 euros.

ADOPTION

Cette affectation a été adoptée dans son intégralité par l'Associée Unique le 25 juin 2020

Certifié conforme
La Présidente



A L'ABORD'AGES LA MORANDAI

16A rue de la Bise

22100 TADEN

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX

COMPTES AU 31 DECEMBRE 2019

SOMMAIRE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019

SAS A L'ABORD'AGES LA MORANDAIS
14 A rue de la Bise
22100 TADEN

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 25 JUIN 2020**

Exercice social du 01/01/2019 au 31/12/2019

SAS A L'ABORD'AGES LA MORANDAIS
14 A rue de la Bise

22100 TADEN

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A L'ABORD'AGES LA MORANDAIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par la gérance sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Bretagne
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Rennes
Rue de la Terre Adélie • Parc Édonia • Bât. L • 35760 Saint Grégoire
02 99 23 60 40 • Fax : 02 99 23 67 72 • contact@actu-elles.fr • www.actu-elles.fr
SELARL au capital de 300 000€ • RCS Rennes D 400 320 727 • TVA FR 52 400 320 727

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Assemblée Générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Saint Grégoire, le 10 juin 2020

Pour Actu Elles
Catherine GRIMOND
Commissaire aux Comptes

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE
L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2019

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	424	49	375		375	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	9 708	6 496	3 212	4 426	-1 214	-27.43
	Autres immobilisations corporelles	17 361	9 890	7 471	7 276	194	2.67
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	31		31	31		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	6 111		6 111	6 111		
Total II		33 635	16 435	17 200	17 844	-645	-3.61
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	1 765		1 765	645	1 120	173.70
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	88 813		88 813	53 817	34 996	65.03
	Autres créances	5 224		5 224	24 250	-19 025	-78.46
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	5 316		5 316	5 828	-512	-8.79
	Charges constatées d'avance (3)	170		170		170	
	Total III	101 288		101 288	84 539	16 749	19.81
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		134 923	16 435	118 488	102 384	16 104	15.73

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

6 111

Dossier N° 001760 en Euros.

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

BENDA JUBRE & ASSOCIES



[Signature]

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000)	1 000	1 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	100	100		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves		7 507	-7 507	-100.00
	Report à nouveau		-75	75	100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 566	3 684	-1 118	-30.35
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	3 666	12 216	-8 550	-69.99
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	66 389	8 222	58 167	707.48
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 200	2 943	-1 743	-59.23
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 965	39 140	-14 175	-36.22
	Dettes fiscales et sociales	15 757	26 863	-11 106	-41.34
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	1 011	13 000	-11 989	-92.22
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	5 500		5 500	
	Total IV	114 822	90 168	24 655	27.34
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	118 488	102 384	16 104	15.73
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		114 822	90 168		



[Signature]

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Charges à payer	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 118 488.10 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 365 670.20 Euros et dégageant un bénéfice de 2 565.79 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -